

Samedi 6 octobre : atelier montage de composteurs et nichoirs.

En association avec l'Agenda 21 de Liergues et de Jarnioux, atelier collectif, basé sur l'entraide, ouvert à toutes et à tous. Le bois provient du Haut Beaujolais (douglas), le savoir-faire est partagé entre les participants ainsi que l'outillage.



Composteurs : 45 €, avec possibilité d'une subvention de 30 € par la Communauté de Communes Beaujolais Pierre Dorées. Nichoirs : 4 € (les enfants sont sous la responsabilité des parents).

Lieu : local technique municipal de Liergues, 345 rue du Lavoir (ex Motoculture Beaujolaise).

Inscriptions/renseignements : abc21.pommiers@gmail.com ou 06 81 14 45 72 - Date limite d'inscription : 15 septembre.

Le Rucher se déclare

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

Bienvenue à :

- Mathys MARIGLIANO, le 9 mai
- Jules DECASTIAU, le 10 mai
- Emilie POIZAT, le 29 mai
- Tom DUMONT, le 25 juin
- Lucy CHEVALARD, le 7 juillet
- Salih-Kerem OZOGUL, le 20 juillet



Tous nos vœux de bonheur à :

- Sandrine VELLA et Didier GENEVOIX, le 2 juin
- Pauline HUOT et Julien CANIA-TO, le 16 juin
- Catherine BONNEFOND et Eric TAVERA, le 13 juillet



Ils nous ont quittés :

- Eric RATIGNIER, le 3 juin
- Jean-Paul PRAZ, le 3 juillet
- Colette DEBARE, née PHILIPPE, le 16 août
- Bernard JANNOLFO, le 25 août

Infos Pratiques

MAIRIE DE POMMIERS

- Lundi, mardi, mercredi : 14h à 17h
- Jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h

Tél : 04 74 65 63 90

contact@mairie-pommiers.fr

www.mairie-pommiers.fr

N° d'astreinte : 06 07 38 04 37 seulement en cas d'URGENCE

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- mardi : 16h/18h30
- mercredi : 15h/18h
- vendredi : 16h/18h30
- samedi : 10h/12h

Tél : 04 74 07 05 66

Contact : bibliotheque@mairie-pommiers.fr

Blog : <http://bibdesgnocs.e-monsite.com>

Rendez-vous « coup de cœur » en octobre, date communiquée ultérieurement à la bibliothèque.

DECHETTERIES

Anse :

- Lundi 9h-12h et 14h-18h
- Mardi, mercredi et vendredi 14h-18h
- Samedi 9h-18h

Chazay : 0637042918

Thezé : 0474716765

Collecte des poubelles jaunes de tri :

Elle a lieu toutes les 2 semaines le mardi des semaines impaires, soit pour septembre les 11 et 25, pour octobre les 9 et 23... Calendrier en ligne sur le site internet.

Bulletin d'informations municipales - Septembre 2018 - n° 54

Retrouvez les Infos en direct sur notre site : www.mairie-pommiers.fr

Les Brèves de Conseils

Economie : Suite à la fermeture du bureau de poste, le local a été proposé. Différentes demandes ont été déposées. La solution retenue par le conseil afin de soutenir l'activité commerciale à Trézette a été la vente de ce local au salon de coiffure. Le produit attendu permettra de réinvestir dans un projet de maintien d'offre médicale.

Le changement de gérant du « Petit Bourg », bâtiment dont la commune est propriétaire, a été approuvé par le conseil. Le projet de M. Lefèvre est « de faire de ce lieu un lieu de vie, d'échanges afin d'animer la vie du village » tout en maintenant la partie restauration.

Urbanisme : L'enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU a été clôturée le 13 juin. Les éléments de synthèse et des conclusions sont mis en ligne sur le site Internet www.registredemat.fr et sur le site Internet communal.

Travaux : L'école a pu ouvrir ses portes le 3 septembre grâce au concours de tout le personnel communal qui a œuvré tout l'été à sa remise en état, et à la levée des dernières réserves des travaux.

Le projet d'aménagement de la place et de la rue de la Mairie avance. L'objectif est de favoriser sur cet espace le cheminement piéton tout en renforçant la sécurité et en limitant les flux et la vitesse des véhicules.

Cimetière : Une modification du règlement a été faite afin de permettre l'inhumation de personnes pouvant justifier d'une inscription sur la liste électorale de la commune. Des travaux de remise en état du portail d'entrée de l'ancien cimetière et de création d'un passage pour engins entre les 2 cimetières auront lieu dès cette rentrée.

Sécurité : Le maire et la commission sécurité ont reçu les riverains de la rue de l'Eglise suite au lancement de leur pétition. Des raisons de sécurité ont conduit à la fermeture des 3 parkings du haut de la halle des sports. Ils seront ouverts ponctuellement à la demande selon les manifestations organisées.

Finances : Un suivi budgétaire est effectué à chaque conseil. Aucune dérive budgétaire n'est constatée.

Intercommunalité : Un Office de Tourisme Intercommunautaire issu de la fusion des 4 présents sur le territoire a été créé afin d'harmoniser les actions de promotion du territoire sur le beaujolais. Il s'agit de l'« Office de Tourisme du Beaujolais ».

CMJ : Le Conseil Municipal de Jeunes a lancé le projet d'un skate Park. Un géomètre a été mandaté par la commune pour une étude topographique sur le site des Gondoins.

Agenda 21 : Un audit du programme 2 va être demandé, réalisé en lien avec les habitants, audit qui permettra de décider de la suite à donner à la démarche communale de développement durable.

Edito

EDITORIAL

L'heure est à la rentrée pour tous, petits et grands. A l'école les travaux sont terminés et les 210 élèves de l'école élémentaire et leurs enseignants vont pouvoir profiter pleinement des locaux rénovés.

Après deux ans de travaux, vous pourrez tous les découvrir le 22 septembre à l'occasion de l'inauguration officielle. Nous avons souhaité que cette journée soit l'occasion, que l'on soit parent d'élève, ancien élève, ancien enseignant ou tout simplement contribuable, de venir découvrir ou redécouvrir cette école.

Si la façade côté mairie a conservé son harmonie de 1887, l'intérieur et la façade ouest sont résolument tournés vers le XXI^{ème} siècle. Le traditionnel tableau noir a cédé la place au tableau blanc interactif, internet oblige... Salle informatique, salle d'arts plastiques complètent les salles de classe traditionnelles... Préau, cours, circulations ainsi que les locaux techniques s'inscrivent dans cette logique.

Depuis le premier étage vous pourrez « redécouvrir » le village, ses toits, ses collines.

Les enfants seront heureux de vous accueillir dès le matin 10h dans le cadre d'une opération « portes ouvertes », l'inauguration officielle en présence de nombreuses personnalités étant programmée pour 15h.

Après la réalisation du pôle enfance achevée fin 2011 qui accueille les 102 enfants de maternelle, les 18 places de crèche sans oublier le restaurant scolaire qui sert quotidiennement 220 repas et plus, POMMIERS s'est doté d'équipements à la hauteur des enjeux du moment, tout en se donnant des capacités permettant d'envisager sereinement les années à venir.

Je vous donne rendez-vous au 22 septembre, pour découvrir votre école rénovée, vous êtes tous les bienvenus.

Daniel PACCOUD



Inauguration de l'Ecole Primaire après restructuration complète

Samedi 22 septembre à 15h



Réalisé par les membres de la commission communication :

1150 ex distribués par nos soins.

POUR NOUS CONTACTER,
communication@mairie-pommiers.fr

Retrouver toutes les infos sur :
WWW.MAIRIE-POMMIERS.FR

Inauguration de l'Ecole Élémentaire

- 10 h – 12 h : Portes Ouvertes pour tous, guidées par les enfants.

Exposition photos sur le thème : *Ecole de Pommiers, d'hier et aujourd'hui.*

Nous sommes toujours à la recherche de photos et divers documents de l'école d'hier.

Merci de déposer les documents à la mairie, ils vous seront rendus après l'inauguration.



- 15 h : **Inauguration officielle.**
Suivi du verre de l'amitié

Tous les enfants de l'école élémentaire vont être sollicités pour participer à cet évènement à 15 heures.
Une surprise les attend !

Sécurité Routière

Suite à l'accident de la circulation impliquant une voiture et un piéton qui a eu lieu Chemin de Bethléem le 23 avril 2018, une pétition de la part des riverains a été adressée à Daniel Paccoud.

La commission sécurité s'est donc réunie au mois de juin en présence du policier municipal et du lieutenant de gendarmerie qui a rendu ses conclusions. Le conducteur du véhicule impliqué n'a aucune responsabilité dans cet accident.

La réflexion de la commission sur la sécurité routière en centre Bourg devait être compatible avec le projet d'aménagement de la Place et de la Rue de la Mairie en zone de rencontre. Devant le constat malheureux de l'irrespect par les automobilistes de la signalisation quelle qu'elle soit (panneaux multiples, marquage au sol...), il est nécessaire de « casser la vitesse » par d'autres moyens. Il a donc été proposé de créer des chicane au carrefour de la rue de l'Eglise et du Chemin de Bethléem tout en réaménageant les stationnements.

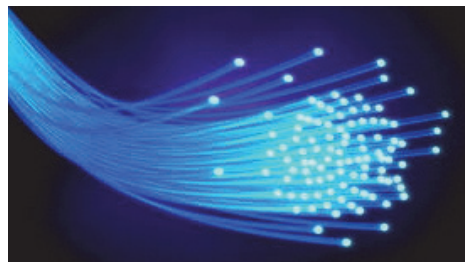
Ce projet a été présenté aux riverains pétitionnaires le 19 juillet et ces derniers ont émis un avis globalement favorable dans le principe. Ils ont proposé de réaliser des actions pédagogiques en concertation avec l'école afin de mieux sensibiliser les enfants sur la circulation en centre Bourg.

Nous profitons de cette rentrée pour rappeler la nécessité de respecter le code de la route mais aussi les règles de bon sens. Chacun doit favoriser le partage de la route et ne pas « la privatiser » en laissant son véhicule garé sur la voie publique en dehors des stationnements prévus, en laissant ses poubelles stockées sur nos chemins de campagne ou tout simplement en se garant sur les trottoirs, obligeant les piétons à circuler sur la voie publique...

Fibre et Internet

Le déploiement de la fibre optique sur la commune a démarré et suit son cours.

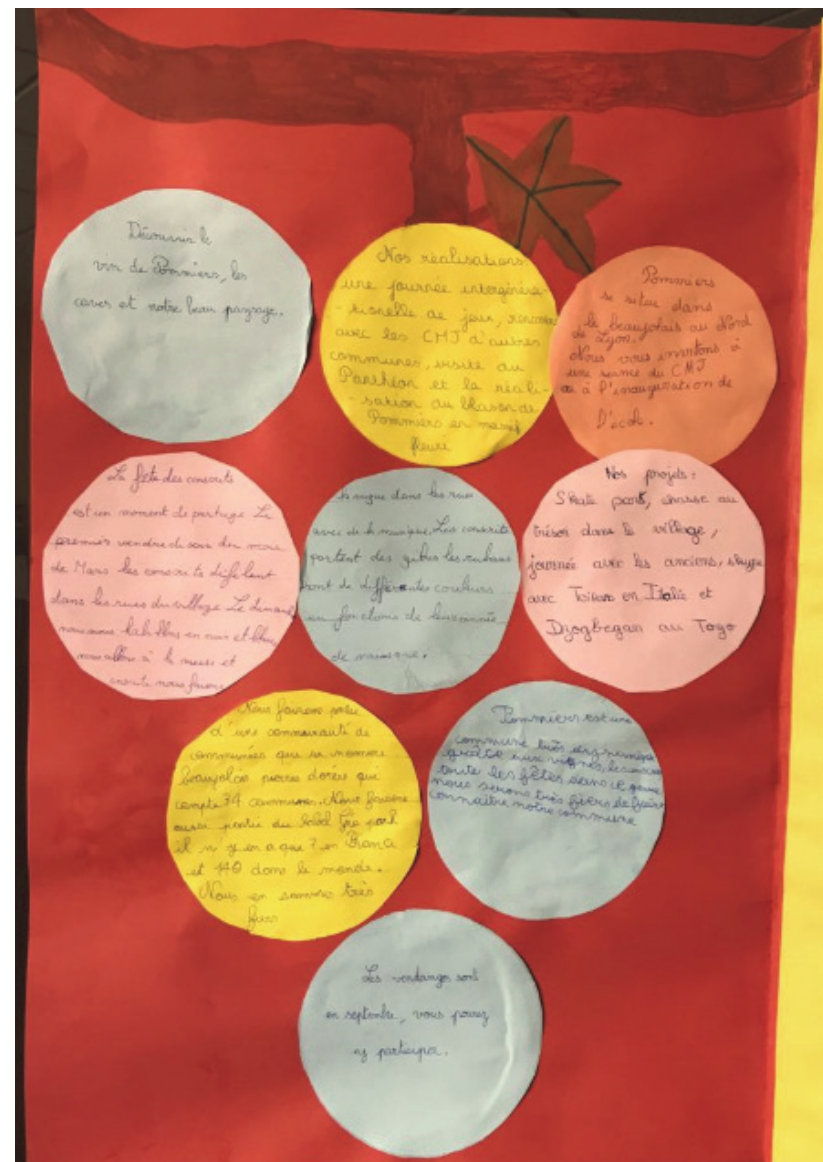
Les opérateurs Orange et SFR équipent actuellement les réseaux en fibre optique pour le haut débit internet.



Mais attention... il faudra encore attendre pour en bénéficier. L'équipement ne peut se faire en quelques semaines. Donc, soyez vigilants si l'on vous propose déjà un contrat de raccordement, cela en l'état actuel est impossible.



CMJ - Conseil Municipal de Jeunes



Lettre à Emmanuel Macron :

Les membres du CMJ se sont réunis pour proposer des idées pour écrire une lettre au président de la République. Nous nous sommes retrouvés à l'école 3 fois sur le temps de classe et tout le monde a écrit avec l'aide d'Arlette et de Stéphanie.

L'objectif de notre courrier à Emmanuel Macron est de l'inviter à l'inauguration de l'école, le 22 septembre, et aussi de lui présenter Pommiers. Nous avons eu l'idée de former une grappe de raisin avec les actions du CMJ (Journée jeux intergénérationnels, début de la réalisation du skate parc...).

Chacun s'est présenté aussi dans une bulle (âge, prénom et classe). Nous sommes déçus de ne pas avoir eu de réponse car l'inauguration est dans quelques semaines et que l'on a envoyé le courrier avant les grandes vacances. Mais nous pensons qu'il doit recevoir beaucoup de demandes et ce n'est pas grave car nous pensons le réinviter prochainement.

Renouvellement du CMJ, Conseil Municipal de Jeunes

Notre CMJ est composé d'élèves de l'école primaire de Pommiers avec 7 CM1 et 6 CM2 depuis octobre 2017. Tous les ans, le CMJ doit se renouveler pour moitié avec le départ des CM2 en 6^{ème}.

En octobre prochain, des élections auront lieu à l'école auprès des CM1/CM2 pour élire les nouveaux CM1 du Conseil municipal junior. Si vous voulez vous présenter, Arlette, Stéphanie et Monsieur Girard donneront les explications dans les classes bientôt.

Merci aux futurs 6^{ème} de nous avoir appris et fait découvrir le CMJ.

C'est une belle expérience, on vous attend avec impatience.



Anna-Rose, Juttand

La Rentrée Scolaire



Rentrée septembre 2018 : retour à la semaine de 4 jours

A compter de la rentrée de septembre, les horaires de classe sont les suivants le lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- Matin : 8.30 - 12.00
- Après-midi : 14.00 - 16.30

La pause méridienne se fera de 12 à 14 heures, soit un retour à deux heures de coupure.

Les horaires de garderie / étude restent inchangés :

- 7.30 - 8.20 le matin. Les travaux étant terminés, l'étude du matin accueillera tous les enfants dans les locaux de l'école élémentaire
- 16.30 - 18.00 le soir en maternelle, 16.30 - 18.15 en élémentaire

Il n'y aura pas classe le mercredi. Les centres de loisirs de la Communauté de Communes accueilleront les enfants toute la journée, selon le même fonctionnement qu'en période de vacances scolaires (renseignements www.cc-pierresdorees.com).

L'acheminement des enfants vers les centres de loisirs sera assuré par les familles.

L'équipe municipale tient à remercier l'ensemble des intervenants TAP pour leur investissement auprès des enfants durant ces années de découverte pour eux, et plus particulièrement les bénévoles.

Classe	Enseignants	Effectifs
P/M 1	Mme Delas/ Mme Drouot	8+17=25
P/M 2	Mme Boero/ Mme Drouot	9+17=26
P/G	Mme Solerti	9+16=25
M/G	Mme Babus	8+18=26
CP 1	Mme Andriot	24
CP 2	Mme Ronjon	24
CE1	Mme Bouvier	28
CE1/CE2	Mme Boulicault / Mme Bibet	8+17=25
CE2	Mme Degarne / Mme Laval	28
CM1/CM2 A	Mme Dolard	12+15=27
CM1/CM2 B	Mme Morateur	12+15=27
CM1/CM2 C	Mme Wermeille / M. Girard	12+15=27
	Total maternelle	102
	Total élémentaire	210
	Effectif général	312